

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-six le 20 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 6 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, M. SABOURAUD , M. SERAFFON, Mme SENTIER, Adjoint, Mme HIMPENS, Mme GRANGEON, M. CASTETS, Mme THEUIL, Mme DUBOURG, Mme BAUDERE, M. CARDOSO, Mme HOLGADO, M. EYMAS, M. WINTERSHEIM, M. MOINET, Mme SANCHEZ, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme MERCHADOU à M. CASTETS, Mme PAIN-GOJOSSO à M. CARREAU, M. RENAUD à Mme SENTIER

Etaient absents:

Mme LUCKHAUS, M. JOUBE

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. EYMAS est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 25

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 23

Pour : 21

Contre : 2

Abstention : 0

17 – BUDGET PRINCIPAL M57 - BUDGET PRIMITIF 2026

Le Conseil Municipal délibère à la majorité

Sur la base du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311.2, L2312.1 et L2312.2 et vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter le budget principal de l'exercice 2026, chapitre par chapitre :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
N° CHAPITRES	LIBELLE CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2026
10	Reversement taxe d'aménagement	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00
204	Subventions d'équipement	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	402 638,00
23	Immobilisation en cours	161 500,00
Opération 28	AD-AP	110 000,00
Opération 29	Création d'une aire de camping-cars	0,00
Opération 33	Construction des vestiaires du stade Delord	764 501,60
Opération 25034	Eclairage public	122 000,00
Opération 25035	Aménagement du site de l'ancien Centre des Finances rue Toziny	10 000,00

16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
040	Opérations d'ordre entre sections	163 860,09
041	Opérations patrimoniales	96 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 124 782,69
RECETTES		
13	Subventions d'investissement	255 824,00
16	Emprunts et dettes assimilés (hors 165)	1 248 643,60
16	Emprunts et dettes assimilés (165)	2 500,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (y compris 1068)	45 716,00
021	Virement de la Section de fonctionnement	123 497,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040	Opérations d'ordre entre Sections	352 602,00
041	Opérations patrimoniales	96 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 124 782,69

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
N° CHAPITRES	LIBELLE CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2026
011	Charges à caractère général	1 867 790,68
012	Charges de personnel	2 835 001,55
014	Atténuations de produits	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	698 889,77
66	Charges financières	92 000,00
67	Charges Exceptionnelles	1 050,00
023	Virement à la Section d'Investissement	123 497,09
042	Opérations d'ordre entre sections	352 602,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		5 988 831,09
RECETTES		
013	Atténuation de charges	200,00
70	Produits des services	306 260,00
73	Impôts et taxes	1 091 640,00
731	Fiscalité locale	2 873 241,00
74	Dotations et Participations	1 522 899,00
75	Autres produits de gestion courante	30 116,00
76	Produits financiers	15,00
77	Produits spécifiques	600,00
042	Opérations d'ordre entre sections	163 860,09
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		5 988 831,09

- De reconduire pour 2026 l'autorisation donnée au maire de procéder aux mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

La commission n°6 (Finances) s'est réunie le 5 janvier 2026 et a émis un avis favorable.

Envoyé en préfecture le 28/01/2026

Reçu en préfecture le 28/01/2026

Publié le

ID : 033-213300585-20260120-172026-BF

S²LO

Fait et adopté à la majorité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 23/01/26
Identifiant de télétransmission : 033-
21330058500014-20260120-77147-DE-1-1

Le Secrétaire de Séance,
Monsieur Mido EYMAS

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE



V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

A Blaye, le 20/01/2026
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 25
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 23
 VOTES : Pour : 21
 Contre : 2
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

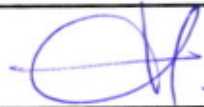
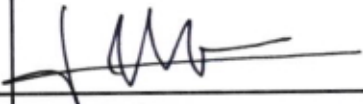

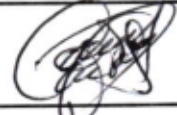
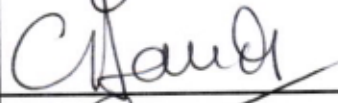

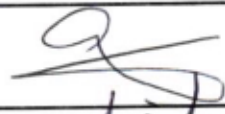

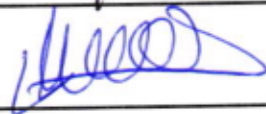
A Blaye, le 20/01/2026

Date de convocation : 06/01/2026

Les membres du Conseil Municipal,

BALDES Denis	
SARRAUTE Béatrice	
BROSSARD Yoann	
GIROTTI Virginie	
CARREAU Gérard	
MERCHADOU Patricia	
SABOURAUD Fabrice	
SERAFFON Jean-Marc	
HIMPENS Christine	
GRANGEON Danielle	
THEUIL Nellina	
CASTETS Jean-Marc	

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PAIN GOJOSSO Sophie	
LUCKHAUS Corine	
DUBOURG Céline	
WINTERSHEIM Lionel	
HOLGADO Nadège	
CARDOSO Paulo	
BAUDERE Chantal	
EYMAS Michel	
RENAUD Michel	
SENTIER Sandrine	
MOINET Bernard	
SANCHEZ Elina	
JOUBE Didier	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/01/26 et de la publication le 27/01/26

A Blaye, le 27 JAN. 2026